



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois le 7 juillet 2023

Fauchages des digues de la Loire : le préfet réagit aux déclarations des associations

Le préfet a pris connaissance des observations faites par les associations de protection de l'environnement et la fédération départementale des chasseurs concernant les fauchages des digues de la Loire.

Partageant les inquiétudes soulevées par ces associations, le préfet, soucieux et garant du rôle exemplaire de l'Etat, a demandé à la direction départementale des territoires de stopper immédiatement toutes les opérations de fauchage en cours et de se rapprocher de la fédération départementale des chasseurs et des associations de protection de l'environnement pour planifier les prochaines opérations sur les zones les plus sensibles et en définir les modalités.

Si les fauchages réguliers des digues de la Loire sont nécessaires pour assurer la surveillance des ouvrages hydrauliques en toute période de l'année, afin de vérifier que les digues résistent aux courants et à la pression, il est évidemment primordial que le respect de la flore et de la faune soit assuré, particulièrement en période de reproduction.

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41